



BP : 5005 Dakar-Fann

SYLLABUS DE PROGRAMME

Le syllabus du programme de formation d'Ingénieur en Gestion du Développement Urbain délivré par l'Ecole Supérieure d'Economie Appliquée de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, fournit des informations décrivant la finalité, la nature, le niveau, le contenu et l'organisation des études.

1. IDENTIFICATION DU PROGRAMME

1.1.1 Type de Formation*

Formation initiale

1.1.2 Diplôme*

Ingénieur

1.1.3 Niveau

Bac + 4 années

1.2 Intitulé du Programme*

Ingénieur en Gestion du Développement Urbain

1.3.1 Domaine*

Sciences de l'homme et de la société

1.3.2 Mention (s)*

Géographie

1.3.3 Spécialité

Aménagement urbain

2. DISPOSITIF DE FORMATION

2.1 Justification du Programme*

Ce programme de formation d'Ingénieur en Gestion du Développement Urbain a pour but de former des spécialistes dans le domaine du développement urbain, du développement territorial et de l'aménagement du territoire; de renforcer les capacités opérationnelles en gestion urbaine, gestion de l'environnement et gestion du cadre de vie des collectivités territoriales.

2.2 Organisation du programme*

Programme structuré en 4 semestres regroupant des UE (fondamentales de cours théoriques, de travaux dirigés, de travaux pratiques, de stages) constituées d'EC.

2.3. Profil de sortie

2.3.1 Profil académique*

Maitrise des outils de l'urbanisme réglementaire et opérationnel

Maitrise des logiques qui soutiennent la structuration et le mode de fonctionnement des territoires urbains

Maitrise des connaissances liées au diagnostic urbain et à l'analyse spatiale

Maitrise des dispositifs juridiques et réglementaires

2.3.2. Profil professionnel*

Capacité à conduire des études de diagnostic urbain

Capacité à élaborer des plans d'urbanisme et de développement territorial

Conduire des études d'impact et d'audit environnemental

Capacité à élaborer des programmes de développement urbain

organisant le cadre de gouvernance des territoires

Assurer le suivi et l'évaluation des programmes de développement urbain et territorial

2.4 Approches pédagogiques*

La formation s'appuie sur des activités pédagogiques comme des *CM, des TD, des Visites de terrain, des Interventions de personnes ressources externes, des études de cas, des échanges d'expériences, des montages de projets, etc...*

2.5 Equipe pédagogique

2.5.1 Responsable de la Formation*

ALY SADA TIMERA
77 536 66 90
alitimera@yahoo.fr

2.5.2 Equipe pédagogique*

Aly Sada Timéra, Urbaniste/aménagiste, chef du département ATEGU (ESEA) ; Ibrahima Ndiaye, Urbaniste /aménagiste, département ATEGU, (ESEA) ; Bara MBoup, Géographe, département ATEGU (ESEA) ; Ibraima Diop Gaye, Environnementiste, département ATEGU (ESEA) ; Latyr Diouf, aménagiste, directeur des études(ESEA) ; Yakham Diop, géographe, (département de géographie (FLSH) ; Mbaye Fall Diallo coordonnateur de programme, (UGC), Ibrahima Hanne, topographe (Service du cadastre) : Mor Sène, fiscaliste,Consultant ; Samba Diouf, urbaniste consultant, Bara Niang environnementaliste consultant, Birahim Ndiaye juriste consultant, Samba Dia ingénieur génie civil (Fondation Droit à la Ville), Abdou Birahim Diop (Aménagiste, ville de Dakar),

2.6 Outils et Supports*

Logistiques de travaux pratiques et de stage en milieu rural et urbain

3. THEMES

Semestre 5	Aménagement du territoire (7 crédits); Urbanisme (8 crédits) gestion de l'environnement urbain (8 crédits), outils de gestion (optionnelle, 3 crédits); stage diagnostic urbain (7 crédits)
Semestre 6	outils et méthodes (4 crédits), éléments d'architecture et urbanisme 1 (3 crédits) stage immersion professionnelle (23 crédits)
Semestre 7	Gestion et gouvernance urbaine (6crédits); développement regional et aménagement du territoire (6 crédits); Gestion de l'environnement (4 crédits); techniques urbaines (6 crédits); Démarche de recherche (4 crédits), Outils d'urbanisme (optionnelle, 4 crédits), Développement urbain (4 crédits)
Semestre 8	Outils techniques et procédures administratives (4 crédits), techniques urbaines (3 crédits), Stage UE mémoire (23 crédits)

4. EVALUATION

4.1 Modalités d'évaluation des acquis d'apprentissages (par les enseignants).

Pour l'évaluation des enseignements théoriques : Contrôle continu (100%) réparti ainsi qu'il suit : le travail de groupe (30%) et le travail individuel (70%),

Pour l'évaluation des mémoires de fin de formation et des stages : Les stages et les mémoires sont évalués sur la base des rapports de stage et mémoire (75%), des restitutions et soutenances de mémoire (25%)

4.2 Modalités d'évaluation des enseignements (par les apprenants).

Rencontres d'évaluation des apprentissages, fiche d'évaluation sur papier...

5. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

5.1 Partenariat

- Les ministères techniques (stages et enseignements) : Ministère de la gouvernance et de l'aménagement du territoire ; Ministère chargé du renouveau urbain ; ministère de l'environnement et du développement durable...
- Les agences publiques : ADL ; PNDL (stages et appui financiers aux étudiants)
- Les ONG (stages et visites d'expériences)
- Les collectivités locales (stages, enseignements et appui financier aux étudiants)
- Les bureaux d'études techniques (stages et enseignements)
- Les Universités nationales (UGB)
- Les Universités étrangères (Université de Toulouse le Mirail, Université de Bouaké, Institut d'Urbanisme de Montréal)

5.2 Passerelles

- Les étudiants ayant validé les licences 2 (L2) de l'ESEA ou tous autres diplômes admis en équivalence peuvent après test s'inscrire au diplôme de l'IGDU
- Les étudiants titulaires du diplôme d'IGDU peuvent s'inscrire aux Masters de l'ESEA et des autres universités